Compte Rendu de Réunion : Gestion Environnementale et Projets Communaux

1. Lutte contre l'Herbe de la Pampa

La commune de Lahonce a mené un chantier d'envergure sur deux parcelles communales fortement infestées (en bordure de départementale derrière le cabinet médical, et sous la déchetterie), ainsi que sur quelques pieds isolés.

- **Prestataire et méthode :** Le chantier a été confié àlune entreprise dirigée par M. Laval, basée en Lot-et-Garonne, qui est intervenue avec des moyens mécaniques (tracteur).
- **Accompagnement technique :** La commune a été guidée par le **CEN (Conservatoire d'Espaces Naturels)** — via Annabelle Thierry à l'époque, désormais remplacée par Maxime Guénard. L'association MIFEN avait également été consultée, mais le chantier s'est avéré trop technique et volumineux pour elle.
- **Alternative locale identifiée :** L'association **Scop EGAN Aquitaine** (représentée par Morgan Dabbadie, spécialisée dans la biodiversité, a été identifiée pour de futurs chantiers plus locaux.
- **Gestion des déchets et suivi :** Les résidus ont été stockés sur site sous forme d'andains. Ces derniers ont été retournés 6 mois plus tard (en automne) pour favoriser leur décomposition, évitant ainsi les coûts prohibitifs d'un transport vers un centre spécialisé. Le CEN préconise une surveillance constante sur les deux ans à venir pour arracher les repousses.
- **Ensemencement post-arrachage :** Un investissement de 1 600 € à 1 700 € en graines a été réalisé pour occuper rapidement le sol nu. Le bilan est mitigé : l'opération a réussi près du lac (terre meuble), mais a échoué près de la déchetterie en raison d'un sol trop tassé et humide. L'apport de foin local est évoqué comme alternative pour l'avenir.
- **Implication des jeunes :** Des élèves de lycées agricoles d'Hasparren et Saint Pee sur nivelle sont déjà intervenus à plusieurs reprises pour arracher les jeunes pousses.

2. Aspects Financiers et Subventions

- **Budget initial vs. Budget réel :** Pour la demande de subvention, la commune s'était appuyée sur les devis les plus élevés (estimés à environ 56 000 € ou 57 000 € incluant le transport et le traitement externe). Finalement, la solution du stockage sur site a permis de ramener le coût réel de l'opération à environ **15 000 € - 18 000 €**.
- **Financement (Fond Vert) :** La commune a obtenu une subvention de **40 %** (soit environ 6 000 € à 7 000 € basés sur les dépenses réelles). Une obligation d'affichage publicitaire liée au Fond Vert a représenté un coût de 1 120 €.

3. Gestion des Chemins Ruraux et Patrimoine Communal

- **Restauration des promenades :** Un chantier de réouverture des chemins ruraux est

envisagée sur Urcuit

- **Problématique juridique et empiètements :** Plusieurs parcelles ou chemins ruraux non entretenus ont été absorbés ou privatisés au fil du temps par des riverains ou des agriculteurs.
 - *Règle juridique :* La commune n'a pas l'obligation d'entretenir un chemin rural non utilisé, mais doit garantir l'absence de risques d'accidents.
 - *Cas pratique :* la municipalité peut accorder une autorisation de voirie en veillant au risque de prescription trentenaire

4. Communication et Participation Citoyenne

- **Application "Graal" (Edgar Web) :** La commune fait partie des sites pilotes. Financée par les 15 plus grandes communes de la CAPB, elle est gratuite pour la municipalité. L'avantage majeur est la synchronisation automatique : la mise à jour du site internet de la mairie génère des notifications push sur l'application des citoyens.
- **Projet de Newsletter**
- Pour toucher les populations moins connectées, l'équipe municipale URCUIT étudie la création d'un format A4 recto-verso, en couleur, imprimé en interne. Il sera distribué en **autodistribution** (boulangeries, mairie, Intermarché) sur un rythme mensuel (sauf en août). Il traitera de l'agenda à court terme, des retours sur événements (ex: championnats de basket) et de conseils nature.
- **Consultation de la population :** Pour les consultations, la mairie s'appuie sur le réseau associatif local

5. Actions de Sensibilisation Environnementale

- **Journée Climat (Octobre) :** Une animation spécifique sera dédiée aux **haies champêtres**. L'objectif est d'expliquer aux particuliers l'intérêt pragmatique des haies (création de microclimats, protection du potager, barrière contre le vent) plutôt que de limiter le discours à la seule protection des oiseaux, afin d'inciter à l'action.
- **Sécurité des chantiers citoyens :** Lors des journées citoyennes (historiquement dédiées à l'arrachage de la jussie sans outils tranchants), la responsabilité repose sur l'assurance des associations organisatrices ou sur la responsabilité civile individuelle des participants. Pour des chantiers plus complexes, la mairie étudie les modalités des assurances "bénévoles" spécifiques.